

Le syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

FOIX, le 9 mars 2022

CHS - CT du 8 mars 2022

COMPTE - RENDU

1. Approbation du procès-verbal du CHSCT de l'Ariège du 9 novembre 2021 :

Approuvé à l'unanimité

2. Point d'information sur la situation sanitaire : taux d'incidence actuel toujours élevé en Ariège 649,6 au-dessus du taux de l'Occitanie et du taux national.

A la DDFIP :

2021 : 13 cas positifs 65 cas contact

2022 : 42 cas positifs et 25 cas contact (champ des cas contact resserré en 2022)

M. Renda et M. Chatail rappellent qu'il faudra rester vigilant sur le respect des gestes barrières et l'aération des locaux. La direction donnera des recommandations après les directives du 14 mars et communiquera avec les représentants des O.S.

3. Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2022 :

La note rappelle l'importance des répercussions du télétravail et la difficulté de concilier vie professionnelle et vie privée, notamment pour les femmes.

M. Renda explique que tous les agents n'ont pas les mêmes ressources pour télétravailler (pièce séparée pour le télétravail) et que les cadres bénéficient souvent de meilleures conditions matérielles à leur domicile. Il rappelle l'importance du collectif de travail et la nécessité de favoriser une journée en présentiel pour tous les agents dans chaque service.

4. Bilan des actions du CHSCT pour le département de l'Ariège en 2021 :

Le budget 2021 de 27 723 € a été presque entièrement utilisé, Il restait en fin d'année un disponible de 1€76. Toutes les actions ont pu être engagées et payées. Néanmoins, il reste un montant de 1210€25 non facturé/payé à ce jour, le prestataire EUROMASTER (achat de pneus) rencontrant des difficultés avec CHORUS .

CHSCT du 08/03/2022							
Site	Service	Nature des travaux	Dépenses proposées	Action engagée	Action payée	prestataire	Observations
CONDITIONS DE TRAVAIL			10666,66	0,00	0,00		
		9 CASQUES Téléphone bluetooth	982,63			UGAP	CHSCT 8/3/2022
		5 chaises pour télétravail	686,09			UGAP	CHSCT 8/3/2022
		20 souris verticales pour droitiers	248,71			UGAP	CHSCT 8/3/2022
		10 Lampadaires	6426,22			UGAP	CHSCT 8/3/2022
		40 lampes LED de bureau (TT)	737,47			UGAP	CHSCT 8/3/2022
		30 tapis de souris ergonomiques	353,14			UGAP	CHSCT 8/3/2022
		2 chariots courrier pour bacs postaux	1232,40			SEPAL	CHSCT 8/3/2022
FORMATIONS			2150,00	0,00	0,00		
		RECYCLAGE SST 2022	650,00				CHSCT 8/3/2022
		Stage d'initiation SST 2022	1200,00				CHSCT 8/3/2022
		Prévention Incendie	300,00				CHSCT 8/3/2022
REPORT 2021			1210,25	1 210,25	0,00		
		Pneus Nelle réglementation	1210,25	1 210,25	0,00	EUROMASTER Fact non présentée en 2021	
DOTATION 2022 :		Totaux	14026,91	1 210,25	0,00		
29 483,00 €			Solde disponible (après déduction des dépenses proposées)	DISPONIBLE ENGAGEMENTS	RESTES A PAYER		
réserve non attribuée : 1879€			15 456,09 €	28 272,75 €	1 210,25		

5. Détermination des actions et des formations au titre du budget 2022 :

Budget 2022 : 29483 € avec principalement des rachats de fournitures qui ne sont plus en stock (souris ergonomiques, tapis de souris, lampes...) et factures de 2021 qui n'ont pu être émises en 2022 (problème fournisseur sur Chorus). Propositions d'achat validées.

Le catalogue de formations proposé reprend les formations de l'année passée. La séance de prévention des TMS et lombalgies (minimum de 4 personnes) pourra être rajoutée et organisée en local si suffisamment de demandes.

Tout doit être engagé et payé pour la fin de l'année 2022, les CHSCT étant amenés à évoluer sous une autre forme (nouvelles instances avec le CTL dans le cadre des comités sociaux d'administration **CSA**)

En raison du télétravail et donc de la possible absence des guides file et serre file si besoin, des formations révisées pour les acteurs d'évacuation incendie ainsi que des exercices d'évacuation doivent être programmés au 1^{er} semestre 2022.

6. Point d'information sur l'état d'avancement des travaux au CFiP de Saint-Girons dans la cadre de France relance :

- phase 1 (à compter du 11 mars 2022, durée de 2 à 4 semaines) remplacement des **menuiseries extérieures** : Les anciennes fenêtres seront évacuées tous les deux jours,

- 1 sanitaire et 2 places de parking réservés à l'entreprise intervenante
- une fiche précise fixera l'organisation entre les services et l'entreprise intervenante
- livraison des menuiseries prévue le 11 mars 2022
- travaux effectués par niveau / agents en télétravail ou réinstallés dans la zone tampon (salle de réunion)

- phase 2 - mai 2022 : remplacement de la **chaudière**

Suspension des travaux impactant l'intérieur du CFiP de Saint-Girons jusqu'à mi-juin (fin de la campagne de réception des déclarations d'impôt sur le revenu) :

- phase 3 - de mi-juin à mi-septembre 2022 : mise en œuvre de l'**isolation thermique extérieure (ITE)**. Le parking sera fermé à cause de l'échafaudage qui obstruera une partie de l'entrée. Une demande d'occupation des places extérieures est faite à la mairie.

7. Mesures radon (en cours) aux CFiP de Foix et d'Ax-les-Thermes :

Pour mémoire :

- le niveau de référence est fixé à 300 bq/m³.
- Au dessus de 1000 bq/m³, un plan d'action doit être élaboré.

- Trésorerie d'Ax-les-Thermes : le taux de gaz radon constaté en 2021 s'élève à 333 bq/m³ au sous sol et 347 bq/m³ au rez-de-chaussée (RDC).

Des mesures de prévention ont été mises en œuvre en 2021 afin d'améliorer la circulation d'air (rappel des consignes d'aération régulière des locaux, détalonnage des portes, création de 3 entrées d'air extérieur par le propriétaire, vérification du bon fonctionnement de la VMC).

Un nouveau contrôle sur 2 mois est diligenté par la DDFiP. Les dosiomètres ont été posés le 18 février 2022 et les résultats attendus début mai seront communiqués dès réception.

- CFiP de Foix : le taux de radon mesuré est en dessous de 1000 bq/m³ au RDC de la rotonde, et dépasse les 1000 bq/m³ dans certains locaux d'archives.

Des analyses complémentaires ont été réalisées par le bureau d'étude VERITAS en 2021 à la demande de la DDFiP de l'Ariège. Il a été constaté que le radon provient du sol, qu'il circule dans la rotonde et les sous-sols par les portes (la simple fermeture des portes existantes dans le sous-sol de la rotonde a permis de mesurer une nette baisse du taux) et que la ventilation des locaux permet une extraction rapide du radon (avant dégradation).

Les locaux du sous-sol ont été scindés en 2 catégories : le couloir et les sanitaires carrelés et les autres pièces du sous-sol non carrelées.

Dans un 1er temps, des travaux "simples" ont été réalisés au RDC et dans les zones carrelées du sous-sol de la rotonde :

- étanchéité des portes donnant sur les autres archives et sur le RDC ;
- création d'une bouche d'aération extérieure au sous-sol ;
- amélioration de l'étanchéité entre les 2 niveaux.

De nouvelles mesures, dans des lieux clos pendant 8 jours, ont été effectuées en février 2022 par VERITAS :

- résultats assez élevés dans certaines zones du sous-sol non carrelées,
- modérés dans les zones carrelées,
- baisse dans la Rotonde, isolée du sous-sol, aux alentours des 300bq/m³.

Un contrôle supplémentaire, dans des conditions normales d'utilisation avec aération quotidienne, sur une période de 2 mois a démarré fin février.

Des fonds ont été obtenus auprès de la Préfecture afin d'améliorer l'aération des locaux.

8. Réinstallation du service courrier de la DDFiP au CFiP de Foix (pour l'ensemble des services) et du bureau de l'assistante sociale au sein des locaux dévolus à l'action sociale :

- Réinstallation de l'assistante sociale dans l'espace " action sociale " : actuellement situé au rez-de-chaussée (RDC), aile est, dans un bureau individuel de 14 m². Ce bureau sera réinstallé dans les locaux de l'action sociale du CFiP de Foix, à côté du médecin de prévention et du bureau réservé pour le correspondant de l'action sociale. Déménagement a été fait le 07 mars 2022, après réalisation de travaux d'isolation phonique et de rénovation (sols et peintures).

Deux bureaux sont mis à sa disposition :

- un bureau, d'une surface de 11,40 m² ;
- un bureau d'accueil, attenante, d'une surface de 9,75m².

- Réorganisation du courrier de la DDFiP de l'Ariège : afin de limiter les déplacements liés au courrier, notamment à destination du centre postal de tri de Saint-Jean-de-Verges, il est mis en place une nouvelle organisation de centralisation et de traitement du courrier de la DDFiP de l'Ariège à compter du 4 avril 2022.

Une réunion est prévue le 15 mars 2022 à 13h30 avec l'équipe technique et à 15h avec les chefs de service, pour présenter la nouvelle organisation.

- Le courrier postal "entrant" sera remis au CFiP de Foix et à la DDFiP quotidiennement, avant 9h par les services postaux ;
- Le courrier postal "sortant" (hors sacoches) sera centralisé au CFiP de Foix, et collecté par les services postaux quotidiennement, avant 9h ;
- Les sacoches assureront la navette entre le CFiP de Foix et les sites déconcentrés (hors DDFiP) ;
- Une navette quotidienne sera mise en place entre la Direction et le CFiP de Foix chaque matin.
- L'affranchissement du courrier de l'ensemble des services de la Direction (DDFiP de l'Ariège) sera centralisé au Centre des Finances publiques (CFiP) de Foix.

Les boîtes postales des services du CFiP de Foix et de la Direction seront résiliées, entraînant la modification des adresses des services . Elles seront communiquées dans les meilleurs délais (les nouvelles adresses sont en attente de communication par LA POSTE).

Un agent technique sera positionné sur le site afin :

- de traiter l'ensemble du courrier entrant (postal, boîtes aux lettres du CFiP de Foix, navette DDFiP et sacoches) ;
- d'affranchir l'ensemble du courrier postal et d'envoyer l'ensemble du courrier sortant (postal, sacoches, navette DDFiP).

Un local courrier sera créé afin d'y réaliser les missions ci-dessus (tri, affranchissement, etc.). Ce local sera situé au RDC aile est du bâtiment, dans le bureau actuellement occupé par l'organisation syndicale **FO** qui a accepté de déménager dans le bureau laissé vacant par l'assistante sociale au 7 mars.

Cet agent technique, basé au CFiP de Foix, sera également chargé de réaliser diverses tâches sur le site (menus travaux, entretien des extérieurs, réception des entreprises et des livraisons, gestion du tri sélectif, etc.).

9. Campagne DUERP-PAP 2021/2022 :

L'assistant de prévention, M. Laurent GUILHEM, se chargera d'apporter son appui aux chefs de service lors de la collecte des éléments, puis de conduire le groupe de travail (GT) avec les représentants du personnel en amont de la tenue du prochain CHSCT prévu fin juin,

Calendrier prévisionnel retenu au plan local :

- Envoi de la note de service départementale : 9 mars 2022 ;
- Recueil des situations d'exposition : du 9 mars au 20 avril 2022 ;
- Fin de période de renseignement de l'application par les chefs de service : 29 avril 2022 ;
- Réunions du Groupe de Travail : mai 2022 ;
- Clôture du recueil des risques (après travaux de l'assistant de prévention) : début juin 2022 ;
- Consultation du CHSCT et présentation du PAP : mi-juin / fin juin 2022.

10. Questions diverses :

Elles ont été posées tout au long du CHSCT,

*Les déléguées **FO DGFIP 09** au CHSCT*

Hélène ESQUIROL

Fabienne MARTINEZ

N'HÉSITEZ PAS A SAISIR VOS REPRÉSENTANTS FO DGFIP 09 SUR TOUS LES SUJETS TOUCHANT À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : _____ PRÉNOM : _____

N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____

GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %

AFFECTATION : _____
déclare adhérer au Syndicat National F.O. des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à _____ le _____
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu



